

REPRENDRE LES ACTIVITÉS D'ÉDUCATION THERAPEUTIQUE DIABETE DANS LE CONTEXTE DE PANDÉMIE DE COVID-19

Addendum au document du 28 sept.2020

MESURES ET RECOMMANDATIONS SANITAIRES GENERALES

1. Le port d'un masque

Le port du masque grand public **reste obligatoire dans les lieux accueillants les actions collectives seniors**, en complément des gestes barrières conformément au décret n° 2020-884 du 17 juillet 2020. Il est recommandé de prévoir un stock de masques pour mettre à disposition d'usagers n'en ayant pas.

2. Inscription des participants

La communication initiée pour solliciter la participation des personnes intègre une **information sur l'obligation de détenir un Pass sanitaire valide, conforme à la loi du 5 août 2021.**

- **soit un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet**
- **soit un certificat de test négatif de moins de 72 heures** (tests RT-PCR, antigéniques ainsi que les autotests supervisés par un professionnel de santé)
- **soit un certificat de test positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois** valant comme preuve de rétablissement.

Chacun de ces certificats est encodé et signé sous une forme de QR Code. (test négatif RT-PCR ou antigénique, certificat de rétablissement de la Covid-19, certificat de vaccination).

3. Accueil des participants

Un contrôle des Pass Sanitaires (ceux-ci peuvent être papier ou sous la forme d'un QR Code) à l'entrée des participants est à réaliser à l'aide de l'application VérifCovid.

Cette application possède le niveau de lecture « minimum ». C'est-à-dire avec juste les informations « **pass valide/invalid** » et « **nom, prénom** », « **date de naissance** », sans divulguer davantage d'information sanitaire.

Ce traitement est pleinement conforme aux règles nationales et européennes sur la protection des données personnelles et soumis au contrôle de la CNIL.

[Télécharger TousAntiCovid Vérif sur Google Play ou l'App Store.](#)

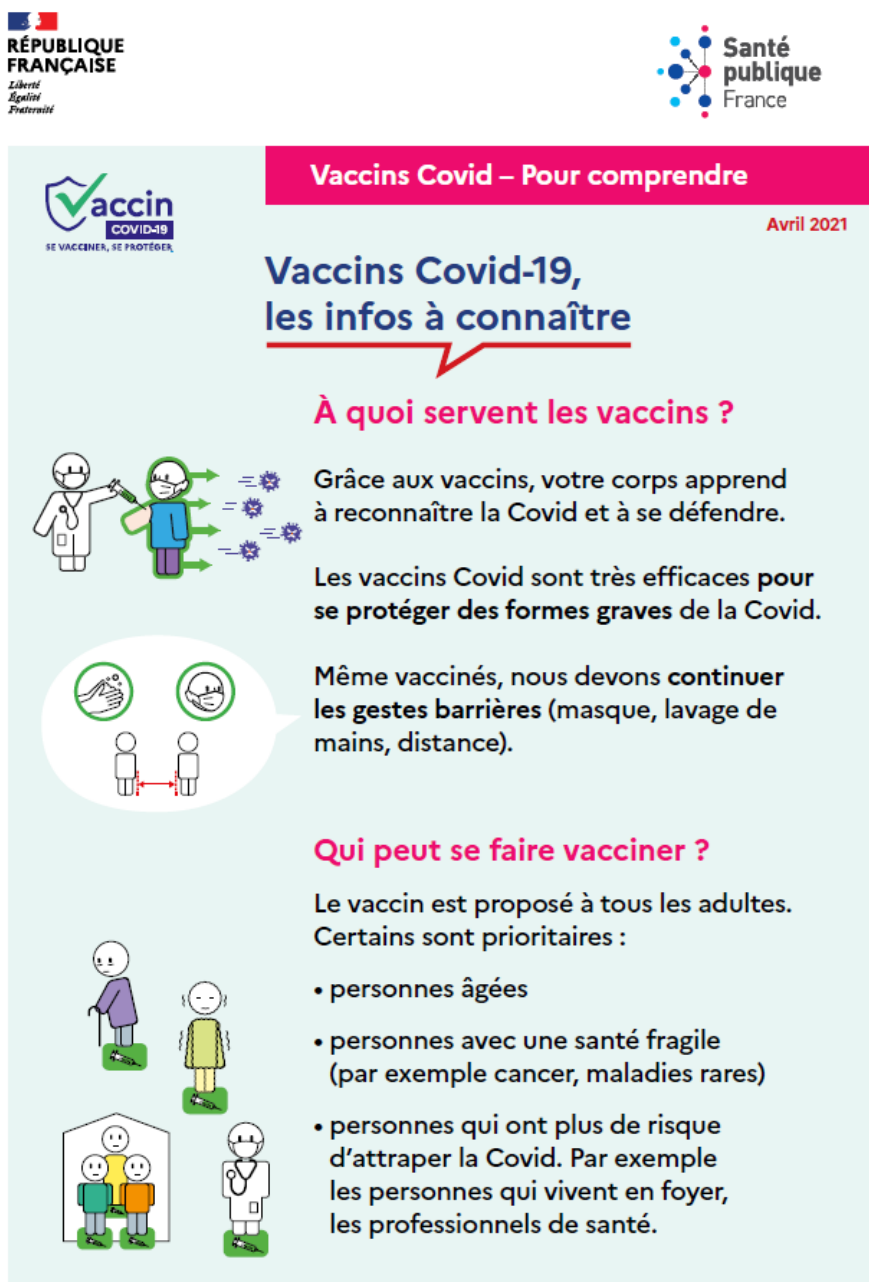
LIEN UTILES


Annexe 1 : Pass sanitaire : pour rester ensemble face au virus


https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2021/08/dossier_de_presse_pass_sanitaire_pour_rester_ensemble_face_au_virus_-_08.08.2021.pdf


Annexe 2 : affiche Vaccins COVID - Pour comprendre

Disponible sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/documents/depliant-flyer/vaccins-covid-pour-comprendre>



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

 **Santé publique France**

 **vaccin COVID-19**
SE VACCINER, SE PROTÉGER.

Vaccins Covid – Pour comprendre Avril 2021

Vaccins Covid-19, les infos à connaître

À quoi servent les vaccins ?

Grâce aux vaccins, votre corps apprend à reconnaître la Covid et à se défendre.

Les vaccins Covid sont très efficaces **pour se protéger des formes graves de la Covid.**

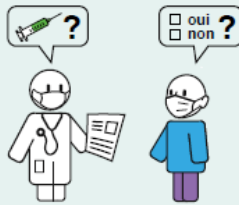
Même vaccinés, nous devons **continuer les gestes barrières** (masque, lavage de mains, distance).

Qui peut se faire vacciner ?

Le vaccin est proposé à tous les adultes. Certains sont prioritaires :

- personnes âgées
- personnes avec une santé fragile (par exemple cancer, maladies rares)
- personnes qui ont plus de risque d'attraper la Covid. Par exemple les personnes qui vivent en foyer, les professionnels de santé.

Parfois, le vaccin n'est pas recommandé.
Par exemple : allergies graves, avoir eu
la Covid il y a moins de 3 mois, etc.



Le vaccin est-il obligatoire ?

Le vaccin n'est pas obligatoire : il faut
donner son accord (consentement).

Si vous refusez, cela n'a pas de
conséquence sur votre accompagnement,
vos papiers, votre hébergement.



Ces vaccins sont-ils sûrs ?

Ces vaccins sont sûrs. De nombreuses
études ont été faites. Ces vaccins sont
contrôlés, sécurisés, et continuent d'être
surveillés, comme tous les vaccins.

Santé publique France - Avril 2021 - Réf. CWA025403-2104 - © Graphisme : O. Meyer (Santé publique France)



Des questions ?
Demandez à un professionnel
de santé, un travailleur social,
votre mairie

ou sur  **VACCINATION
INFO SERVICE.FR**



Pour se faire vacciner :
0 800 009 110
(appel gratuit)

ou sur 

Vos contacts